

Édition spéciale  
**40<sup>e</sup> anniversaire**



# Congrès annuel

Cahier du \ de la participant·e

**10, 11 et 12 avril 2024**  
Château Laurier de Québec



Association des **aménagistes**  
**régionaux** du Québec



## Fiers partenaires

- Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec
- Énergir
- Fédération québécoise des municipalités
- Hydro-Québec
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Union des municipalités du Québec

## Animatrice

Annie Fernandez, présidente fondatrice - Fernandez relations publiques

Journaliste avant de fonder le cabinet, Annie a travaillé pendant plus d'une décennie au sein des plus grands quotidiens québécois. Formée en gestion du changement, elle se spécialise dans l'analyse et la gestion d'enjeux complexes, politiques, techniques ou autres, dans le but de les rendre compréhensibles et de leur trouver des solutions. Elle a mené à bien des dizaines de projets des plus complexes pour des clients issus des secteurs public, parapublic et privé. Elle est aussi une formatrice appréciée auprès de plusieurs villes, municipalités, ministères et organismes en relations médias, en gestion de crise et en gestion du changement. La joindre : [info@fernandezcom.ca](mailto:info@fernandezcom.ca)

## Organisateur·trice·s

- Alexandre Potvin, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Cynthia Gagnon, MRC du Haut-Richelieu
- Martin Lapointe, MRC de L'Assomption
- Oréli Simard, MRC du Domaine-du-Roy
- Philippe Lebel, MRC des Sources
- Véronique Vallée, AARQ

## Conception du document

- Véronique Vallée, AARQ
- Couverture : Corsaire Design Communication Web
- Document imprimé sur du papier Enviro 100, fait de 100 % de fibres recyclées



## Mot de bienvenue

Cher·ère participant·e,

Au nom des membres du comité organisateur, je vous souhaite la bienvenue à ce congrès rassembleur, actuel et festif. J'espère que le contenu du programme répondra à vos attentes et qu'il vous stimulera pour la poursuite de vos mandats respectifs.

Cette année, notre congrès a suscité un nombre record d'inscriptions. Au total, vous êtes plus de 230 personnes réunies pour participer à la mise en place d'importants changements en aménagement du territoire. Intégration des nouvelles orientations gouvernementales, développement du monitoring des territoires et adaptation aux changements climatiques avec l'élaboration des nouveaux plans climat pour les MRC, ces sujets témoignent que notre actuel rendez-vous s'inscrit dans une période charnière en aménagement du territoire.

Notre congrès marque également les 40 ans de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ). L'AARQ a été constituée en 1984 pour regrouper les professionnel·le·s des MRC afin de leur offrir un lieu d'échanges, de perfectionnement et de représentation. Des années plus tard, la mission demeure inchangée et l'AARQ maintient sa pertinence et sa notoriété. Nous pouvons en être très fier·ère·s. Pour souligner cet anniversaire, certains de nos collaborateurs ont accepté d'afficher leur reconnaissance envers l'AARQ et de soutenir notre événement. En mon nom personnel et en celui de tous les membres de l'AARQ, je vous en remercie. Notre rendez-vous 2024 se veut également l'occasion de remettre le 5e Prix Louise Audet. Ce prix vise à souligner le travail d'un·e membre s'étant démarqué·e par son leadership, son sens de l'innovation et de l'engagement. Le choix du·de la lauréat·e a reposé sur un jury indépendant de l'association et sera dévoilé ce jeudi 11 avril à 18h au Foyer des Plaines.

Finalement, collègue aménagiste régional·e, professionnel·le du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conférencier·ère, collaborateur·trice et partenaire, je vous souhaite un excellent congrès 2024. Que vos apprentissages, vos échanges et vos relations vous portent vers la réussite de vos mandats. Mandats qui découlent du document le plus important en aménagement du territoire au Québec, soit le schéma d'aménagement et de développement !

**MARTIN LAPOINTE, urbaniste**

Président de l'AARQ



## Mot de bienvenue

Cher·ère partenaire et collègue,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au congrès de l'Association des aménagistes régionaux du Québec, un événement d'une importance capitale alors que vous célébrerez ensemble les 40 ans de votre association dédiée au développement harmonieux de nos régions.

Ce congrès revêt une signification particulière, car il réunit des esprits visionnaires et des acteurs déterminés qui ont contribué, au fil des décennies, à façonner nos communautés et à répondre aux besoins évolutifs de nos concitoyens. Les aménagistes régionaux ont joué un rôle crucial dans la planification et la mise en œuvre de projets qui ont façonné notre paysage urbain et rural.

Au nom de la Fédération québécoise des municipalités, je tiens à saluer l'engagement indéfectible de l'Association des aménagistes régionaux du Québec en faveur d'un développement durable et équilibré. Ces 40 années de dévouement ont permis d'instaurer des politiques novatrices, de promouvoir des pratiques exemplaires et de construire des ponts entre nos collectivités.

Les prochaines années seront charnières pour l'aménagement de nos territoires et les défis nombreux. Profitons de ces moments d'échange pour renforcer notre collaboration et tracer ensemble la voie vers un avenir encore plus prometteur pour nos régions.

Je souhaite à chacun d'entre vous un congrès enrichissant, empreint de convivialité et porteur d'idées novatrices. Continuons à travailler ensemble pour bâtir des communautés plus résilientes et durables.

Bienvenue à tous, et que ces prochains jours soient remplis d'inspiration et de découvertes !

### **JACQUES DEMERS**

Président de la Fédération québécoise des municipalités  
Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog



## Mot de bienvenue

Cher·ère membre et collègue de l'Association,

Wow ! Bravo ! 40 ans pour l'Association des aménagistes régionaux du Québec ! Ce n'est pas rien ! Ça représente plusieurs révisions de schéma !

Au nom des membres de l'Association des gestionnaires régionaux de cours d'eau du Québec, je tiens à vous adresser mes sincères félicitations pour les réalisations et le travail exceptionnel accomplis par votre association depuis les quatre dernières décennies.

La passion et l'engagement de vos membres ont contribué à faire de l'AARQ un véritable succès. Votre contribution à l'aménagement du territoire est considérable. Vous avez su créer un impact positif dans la communauté de pratique du milieu municipal, et nous sommes fiers de cheminer à vos côtés.

Continuez à inspirer et à faire la différence ! Nous sommes impatients de voir les projets territoriaux structurants pour lesquels les aménagistes excellent en la matière.

Au nom du conseil d'administration et à titre personnel, il me fait plaisir de vous féliciter du travail accompli et nous souhaite encore plusieurs années de collaboration associative.

Bon congrès !

**STÉPHANIE MORIN**

Présidente AGRCQ

MRC d'Argenteuil

# Conférencier·ère·s

- **Dominic Lachance** : [ingenierie@fqm.ca](mailto:ingenierie@fqm.ca)

Ingénieur diplômé en génie civil de l'Université Laval et détenteur d'une maîtrise en administration des affaires profil gestion des entreprises, Dominic Lachance dirige le service de l'Ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) depuis janvier 2019. Après un début de carrière au sein d'une firme de génie-conseil, où il a réalisé des projets en infrastructures routières et municipales, il a occupé le poste de directeur du service de génie municipal à la MRC de Beauce-Sartigan, service qu'il a mis en place. Avant de faire son entrée à la FQM, il travaillait dans une Agence fédérale où il y a piloté le développement du service de réalisation de projets pour le Québec. Gestionnaire de projets expérimenté, il a réalisé une multitude de projets variés pour le compte d'organismes municipaux et gouvernementaux. La direction de l'Ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques de la FQM offre de l'assistance à la gestion contractuelle, des services techniques en ingénierie et architecture, des services en lien avec les changements climatiques et le traitement des eaux, du soutien à l'approvisionnement municipal, aux télécommunications, à la gestion des actifs et en géomatique.

- **Dominique Dupont** : [dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca](mailto:dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca)

Dominique Dupont est titulaire d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional et est membre de l'Ordre des urbanistes du Québec. Elle occupe le poste de directrice de la coordination des interventions au sein de la Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Elle dirige notamment les travaux en vue de la publication des nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) ainsi que les dossiers d'avis gouvernementaux sur la conformité des documents de planification des municipalités régionales de comté aux OGAT.

- **Éloïse Edom** : [eloise.edom@polymtl.ca](mailto:eloise.edom@polymtl.ca)

Éloïse Edom est titulaire d'une maîtrise professionnelle en génie énergétique et d'une maîtrise recherche en mathématiques appliquées de Polytechnique Montréal. Elle a précédemment travaillé en tant qu'associée de recherche au sein du groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD) sur le thème de la maintenance des systèmes de production d'énergie électrique. Au sein de l'IET, elle a d'abord contribué à l'initiative de modélisation énergétique qui a conduit à la création du Carrefour de modélisation énergétique, un organisme pancanadien. Co-auteurice de plusieurs rapports sur les enjeux énergétiques au Canada, elle travaille principalement sur des projets liés à l'électrification et à la décarbonisation de la société canadienne, à l'échelle provinciale et nationale.

- **Fanny Maure** : [fanny.maure@habitat-nature.com](mailto:fanny.maure@habitat-nature.com)

Titulaire d'un doctorat en biologie de l'Université de Montpellier II (France) et d'un post-doctorat en biologie évolutive de l'Université d'Otago (Nouvelle-Zélande), Fanny Maure s'implique aujourd'hui pour une gestion plus saine et plus durable de nos écosystèmes, en milieux naturels comme en milieux urbains. À travers ses différentes expériences professionnelles, elle s'est spécialisée dans la vulgarisation de la recherche scientifique et des concepts qui en découlent pour favoriser le transfert de connaissances et la mise en œuvre d'actions concrètes basées sur la science. En tant que directrice développement des affaires et communications chez Habitat, Fanny met un point d'honneur à rendre la science accessible au plus grand nombre dans l'optique de favoriser des prises de décision stratégiques et éclairées pour lutter contre la double crise du climat et de la biodiversité.

# Conférencier·ère·s

- **Francis Clément** : francis.clement@habitat-nature.com

Francis Clément est titulaire d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que d'un microprogramme en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Ses travaux de recherche ont principalement porté sur la relation entre la structure des paysages et la qualité de l'eau du sud du Québec. À travers son parcours académique et professionnel, Francis s'intéresse aux questions liées à l'aménagement du territoire, la gouvernance environnementale, le tout arimé à ses intérêts pour la gestion. Francis a rejoint Habitat en 2022 et met à profit son expertise et son expérience au développement et à la croissance de l'entreprise, notamment en veillant à la réalisation des différents projets. Valorisant le transfert des connaissances, il est également chargé de cours au Département des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières depuis 2020.

- **Me François Bouchard** : francois.bouchard@cainlamarre.ca

Me Bouchard est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Montréal depuis 1979 et fut admis au Barreau du Québec en 1980. Il possède aussi une maîtrise en études régionales (M.A.) spécialité « aménagement du territoire » depuis 1990 de l'Université du Québec à Chicoutimi et un diplôme du microprogramme de 2e cycle en vérification environnementale de l'Université de Sherbrooke (Faculté des sciences) depuis 2003. Enfin, il a obtenu de l'Université de Sherbrooke, en 2005, un diplôme de maîtrise en environnement (M. Env.). Il est associé depuis 1985 au sein du cabinet d'avocats Cain Lamarre et était en charge du secteur de droit municipal et de l'environnement de la société jusqu'en décembre 2023. Il est conférencier invité auprès de divers organismes du domaine de l'environnement, dont le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec, et en municipal, dont l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, l'Association des directeurs municipaux du Québec, la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec et la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.

- **Me Isabelle Blackburn** : isabelle.blackburn@cainlamarre.ca

Me Blackburn est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval depuis 2012 et fut admise au Barreau du Québec en 2013. Elle possède aussi un certificat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Chicoutimi depuis 2019. Associée du cabinet depuis 2023, elle exerce sa pratique en litige civil et commercial, principalement dans le secteur de l'industrie agricole et agroalimentaire. Elle plaide également régulièrement devant des instances administratives telles que la Commission de protection du territoire agricole du Québec et la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Active et intéressée à s'impliquer dans son milieu, elle s'investit dans divers comités et organisations du milieu agricole et agroalimentaire.

- **Isabelle Boucher** : isabelle.boucher@mamh.gouv.qc.ca

Isabelle Boucher dirige les travaux relatifs à la *Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire* à titre de Directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Elle y a occupé différentes fonctions depuis 2002, dont celles de Directrice des politiques et de la démocratie municipales de même que de coordonnatrice de la collection de guides sur la planification territoriale et le développement durable. Elle a auparavant travaillé en pratique privée chez des consultants en urbanisme. Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec, elle est détentrice d'un baccalauréat en architecture, d'une maîtrise en design urbain et d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional.

# Conférencier·ère·s

- **Jérôme Dupras** : [jerome.dupras@habitat-nature.com](mailto:jerome.dupras@habitat-nature.com)

Titulaire d'un baccalauréat en biochimie (Université de Montréal), d'un doctorat en géographie (Université de Montréal) et d'un postdoctorat en biologie (McGill), M. Dupras a joint l'Université du Québec en Outaouais comme professeur en 2014. Après neuf ans d'activité, son laboratoire regroupe 25 étudiants gradués, postdoctorants et professionnels, ce qui en fait le plus important dans ce domaine au Canada, et l'un des plus dynamiques au monde. Ses travaux sont publiés dans les meilleures revues scientifiques internationales et il est régulièrement invité à titre de conférencier dans des universités ou organisations réputées à travers le monde. En 2019, il recevait la toute première Chaire de recherche du Canada en économie écologique. Après plus de vingt ans d'engagement scientifique, écologique et militant, son legs déjà impressionnant a sans contredit contribué à l'émergence du mouvement environnemental contemporain au Québec. Aujourd'hui, c'est toute cette expérience et cette expertise qu'il dédie au déploiement d'Habitat, une entreprise qui, selon lui, a le potentiel pour à la fois développer le Québec et accélérer la transition écologique, ici comme ailleurs.

- **Réseau national d'observatoires de l'aménagement et en développement durables des territoires du Québec**

En mai 2023, le MAMH a annoncé la création du Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires. Sous la coordination de l'Université du Québec, il rassemble cinq observatoires régionaux, dont deux existants ancrés à l'UQO et à l'UQAT, ainsi que trois nouveaux à l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR. Dans une perspective partenariale et d'appui aux acteurs régionaux, le Réseau contribuera à favoriser le développement et le partage de connaissances, à fournir des outils pour soutenir une prise de décision éclairée et à accompagner les MRC dans la mise en place d'un système de monitoring de leur territoire.

- Abigail Rezelman : [abigail\\_rezelman@uqar.ca](mailto:abigail_rezelman@uqar.ca)
- Caroline Coulombe : [caroline.coulombe@quebec.ca](mailto:caroline.coulombe@quebec.ca)
- Catherine Tremblay : [Observatoire\\_territoires@uqac.ca](mailto:Observatoire_territoires@uqac.ca)
- Guy Chiasson : [Guy.Chiasson@uqo.ca](mailto:Guy.Chiasson@uqo.ca)
- Hugo Asselin : [Hugo.Asselin@uqat.ca](mailto:Hugo.Asselin@uqat.ca)
- Julie Ruiz : [Julie.Ruiz@uqtr.ca](mailto:Julie.Ruiz@uqtr.ca)
- Karine Lacasse : [Karine.Lacasse@uqtr.ca](mailto:Karine.Lacasse@uqtr.ca)
- Madeleine Lefebvre : [Madeleine@observat.qc.ca](mailto:Madeleine@observat.qc.ca)
- Marie-Josée Fortin : [marie-jose.fortin@quebec.ca](mailto:marie-jose.fortin@quebec.ca)
- Mario Gauthier : [Mario.Gauthier@uqo.ca](mailto:Mario.Gauthier@uqo.ca)
- Nicolas Devaux : [nicolas\\_devaux@uqar.ca](mailto:nicolas_devaux@uqar.ca)
- Sabrina Tremblay : [sabrina\\_tremblay@uqac.ca](mailto:sabrina_tremblay@uqac.ca)

- **Stéphanie Lord** : [s.lord@mrcny.qc.ca](mailto:s.lord@mrcny.qc.ca)

Stéphanie Lord est détentriche d'un baccalauréat en biologie et d'un diplôme de perfectionnement en gestion environnementale. Elle est directrice de l'aménagement durable et de la transition écologique du territoire à la MRC de Nicolet-Yamaska depuis 2022. Auparavant elle y occupait le poste de conseillère en environnement, et ce depuis 2019. Au sein de la MRC, elle assure, entre autres, la mise en oeuvre du projet Signature innovation de la MRC, Un territoire en transition, visant à développer et consolider un réseau d'infrastructures écologiques offrant des services écosystémiques, grâce à des solutions basées sur la nature.



# Programme

## Le mercredi, 10 avril 2024

8h15	Accueil et inscriptions au Foyer des Plaines
9h	Mot de bienvenue
9h15	Les orientations gouvernementales en aménagement du territoire, page 10
10h15	Pause et réseautage
10h45	Le monitoring des territoires du Québec...oui, mais comment ?, page 11
12h	Dîner aux salles Abraham-Martin et Grande-Allée
13h30	Le monitoring des territoires du Québec...oui, mais comment ? - la suite
17h	Coquetel réseautage au Foyer des Plaines
18h30	Souper libre
21h	Ouverture de la suite présidentielle #702 au Château Laurier

## Le jeudi, 11 avril 2024

7h30	Petit-déjeuner causerie : membres du C. A. et nouveaux membres (tables réservées salle Abraham-Martin)
8h30	Accueil et inscriptions au Foyer des Plaines
9h	Concilier la nature et l'aménagement, page 13
10h30	Pause et réseautage
11h	Nouveau programme <i>Accélérer la transition climatique locale</i> , page 15
12h	Dîner aux salles Abraham-Martin et Grande-Allée
13h30	La carboneutralité à l'horizon 2050 : Quels impacts sur les infrastructures énergétiques ?, page 17
14h30	Pause réseautage
14h45	Assemblée générale annuelle des membres de l'AARQ
18h15	Remise du Prix Louise-Audet au Foyer des Plaines
18h45	Souper banquet au Foyer des Plaines
23h	Ouverture de la suite présidentielle #702 au Château Laurier

## Le vendredi, 12 avril 2024

8h30	Accueil et inscriptions dans la section Grande-Allée
9h	De gros changements législatifs en matière d'expropriation déguisée : milieux humides, milieux forestiers et contraintes environnementales, page 20
10h30	Pause réseautage
10h45	Les développements jurisprudentiels récents en matière de zonage agricole provincial, page 22
12h	Fin du congrès

# Mercredi - 9h15

## Les orientations gouvernementales en aménagement du territoire

Avec Isabelle Boucher, directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et Dominique Dupont, directrice de la coordination des interventions - ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

L'une des mesures stratégiques du plan de mise en oeuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, rendu public le 26 juin 2023, vise à publier de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT). Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation présentera la démarche d'élaboration de ces nouvelles OGAT de même que leur contenu.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# Mercredi - 10h45

## Le monitoring des territoires du Québec...oui, mais comment?

Avec le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et en développement durables des territoires du Québec

La mise en oeuvre de la récente politique du MAMH invite les MRC à adopter de nouvelles méthodes de travail, dont le monitoring des territoires et la production de bilans. Nul doute que l'ajout de cette pratique comporte son lot de défis. Il convient de les reconnaître pour ensuite pouvoir mieux y répondre. C'est un des objectifs de cet atelier organisé par le Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires, mis en place spécifiquement pour accompagner les MRC qui le souhaitent dans la mise en place de leur système de monitoring. Ce sera l'occasion de lancer une première conversation pour prendre le pouls des préoccupations des aménagistes et présenter le Réseau national des observatoires et ses constituantes régionales. Par le retour sur des expériences menées au Québec et ailleurs dans le monde, l'atelier permettra de mieux cerner les diverses raisons de faire du monitoring, les approches possibles, les défis prévisibles, les pièges à éviter ainsi que les bons coups. En définitive, l'atelier vise à permettre aux participants de mieux cerner les besoins de leur territoire en matière de monitoring selon les particularités et spécificités propres de leur milieu.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# Jeudi - 9h

## Concilier la nature et l'aménagement

Avec Jérôme Dupras, directeur général et associé-fondateur, Francis Clément, directeur des projets et des opérations et Fanny Maure, directrice développement des affaires et communications - Habitat Nature et Stéphanie Lord, directrice de l'aménagement durable et de la transition écologique du territoire - MRC de Nicolet-Yamaska

Il est désormais reconnu que les milieux végétalisés contribuent de façon essentielle à notre bien-être et notre santé puisqu'ils fournissent de nombreux bienfaits et services. On peut penser à la régulation des températures, au stockage de carbone ou au maintien des habitats pour la biodiversité. La nature constitue ainsi un allié de taille dans la lutte aux changements climatiques et à l'érosion de la biodiversité, encore faut-il l'intégrer de façon stratégique à la planification du territoire. Dans un premier temps, cette conférence vise à informer sur les changements climatiques et le rôle essentiel de la nature et de la biodiversité dans l'adaptation et la résilience de nos communautés. L'objectif est de mieux comprendre le rôle que peuvent jouer les municipalités et les MRC dans cette douche crise, à la lumière d'exemples concrets d'initiatives réalisées dans différents territoires au Québec. Dans un deuxième temps, cette conférence vise à présenter un projet qui a été réalisé conjointement entre Habitat et la MRC de Nicolet- Yamaska en lien avec l'identification et la priorisation de milieux pour des fins de conservation. La MRC de Nicolet-Yamaska va ainsi partager son expérience.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# Jeudi - 11h

Nouveau programme : Accélérer la transition climatique locale : les démarches pour réaliser votre plan climat

Avec Dominic Lachance, directeur du département d'ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques - Fédération québécoise des municipalités

Afin de soutenir les municipalités dans leurs démarches de transition climatique, le gouvernement du Québec vient d'annoncer un investissement de 500 M\$ sur 5 ans. Ce programme comprend deux volets :

- le premier aidera les MRC à élaborer des plans climat;
- le second les soutiendra dans la planification et la mise en oeuvre des projets qui en découlent.

Cet investissement permettra aux municipalités de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) apportera un soutien actif aux MRC tout au long de leur processus. L'atelier offrira une occasion unique de mieux comprendre le contenu des plans climat et les démarches menant à leur élaboration. Vous découvrirez également comment l'expertise de la FQM et de ses professionnels dévoués peuvent accompagner les MRC à chaque étape de cette démarche. C'est ensemble que nous affirmons notre détermination à relever les défis des changements climatiques et à créer un avenir durable pour toutes les régions du Québec. Rejoignez-nous dans cette collaboration pour un Québec plus vert et résilient!

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

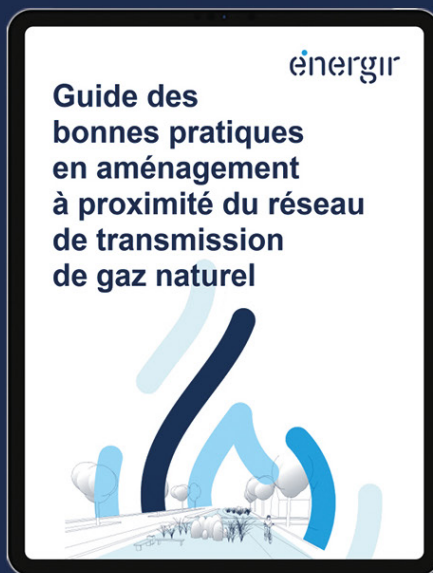
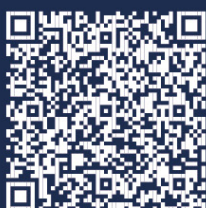
---

---

## Le territoire se transforme, les pratiques doivent évoluer.

Afin d'assurer l'intégrité de son réseau gazier, de garantir la sécurité de toutes et de tous, et la fiabilité d'approvisionnement en gaz naturel, consultez le **Guide des bonnes pratiques en aménagement du territoire d'Énergir**.

Accédez au guide par ici





# Jeudi - 13h30

## La carboneutralité à l'horizon 2050 : Quels impacts sur les infrastructures énergétiques ?

Éloïse Edom, CPI, M.ing., M.Sc.A., associée de recherche - Institut de l'énergie Trottier

La carboneutralité à l'horizon 2050 implique nécessairement une forte croissance de la demande d'électricité. En effet, la décarbonation des secteurs économiques au Québec créera des besoins additionnels en électricité. Plusieurs exercices de modélisation indiquent que cette augmentation sera de grande ampleur, de l'ordre d'une centaine de térawattheures supplémentaires à l'horizon 2050, soit entre 50 % et 65 % de l'électricité qui est présentement consommée au Québec. Les exercices de modélisation arrivent à ce constat en appliquant toutes les mesures de productivité énergétique et d'efficacité énergétique économiquement rentables, à tissu industriel constant. Or, dans la réalité, la productivité et l'efficacité énergétiques ne livrent pas aux niveaux optimaux. De même, l'arrivée de nouvelles industries énergivores et la croissance de la population rapide et élevée qui est observée ces dernières années devraient contribuer à augmenter de manière significative la demande en électricité par rapport à ce qui est déjà projeté. Il est donc certain que les besoins additionnels en électricité dépasseront les projections à l'horizon 2050 et probablement bien avant. Dans cette présentation, je broserai un portrait des besoins énergétiques du Québec pour atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050. Puis je discuterai de comment cela se traduit en termes d'infrastructures énergétiques à déployer, et de quelques défis inhérents à une transformation de cette ampleur.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

+ Service-conseil  
en aménagement  
du territoire

## VOTRE ALLIÉ SUR TOUS LES PLANS

### Accompagnement sur-mesure en urbanisme

Soutien aux opérations municipales et régionales  
en urbanisme

- Banques d'heures flexibles pour vos projets
- Analyse de conformité dans le cadre d'émissions de permis et certificats
- Maintien à jour de la codification administrative

### Rédaction d'avis et règlements

Prise en charge de la rédaction de différents documents

- Règlements de concordance à la planification régionale ou aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire
- Rédaction d'avis conjoints juridiques et urbanistiques quant à l'interprétation du cadre légal en aménagement du territoire, tels que des cadres normatifs relatifs aux inondations, des dérogations mineures, des immeubles patrimoniaux

Découvrez les services offerts par notre équipe au  
[umq.qc.ca/services/sat](http://umq.qc.ca/services/sat).





# Vendredi – 9h

De gros changements législatifs en matière d'expropriation déguisée : milieux humides, milieux forestiers et contraintes environnementales

Me François Bouchard, M.A., M. Env., Associé - Cain Lamarre

La plupart d'entre vous connaissent l'amplitude des recours monétaires qui ont été déposés contre les corps publics municipaux au cours des derniers mois afin de préserver les milieux humides et hydriques particulièrement. Tout cela découle des demandes gouvernementales obligeant le milieu municipal à identifier les milieux humides et hydriques à préserver. Dans tous ces recours, les municipalités ont fait intervenir le gouvernement du Québec. On parle de recours qui frôlaient au total le milliard de dollars. La pression municipale a provoqué l'adoption d'amendements dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme tout en référant à la nouvelle loi sur l'expropriation. Qu'elle est la portée de ces amendements ? Est-ce aussi hermétique qu'annoncé ? Dans quelles circonstances, ces amendements s'appliquent-ils ? Bienvenue à ce petit cours d'expropriation 101.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# Vendredi – 10h45

Les développements jurisprudentiels récents en matière de zonage agricole provincial

Me Isabelle Blackburn, associée - Cain Lamarre

Les spécialistes travaillant dans les dossiers en matière de zonage agricole provincial s'attendaient à des changements importants au niveau législatif afin de restreindre la rigueur avec laquelle la CPTAQ applique la LPTAAQ. Du moins c'est ce que semblait annoncé les derniers changements réglementaires sur le sujet. La tangente récente du gouvernement axée sur l'autosuffisance alimentaire au Québec nous conduit actuellement vers autre chose. Par cet atelier, nous verrons vers quoi nous dirige les nouvelles décisions tant de la CPTAQ, du TAQ ou d'autres instances supérieures.

Area with horizontal lines for notes.



# Une énergie propre pour un avenir durable

Notre électricité émet très peu de gaz à effet de serre. Elle est une alliée indispensable dans la lutte collective contre les changements climatiques. Employée judicieusement pour remplacer des énergies fossiles, elle contribue à décarboner de nombreux secteurs d'activité.

Notre énergie propre est précieuse. Prenons-en soin.

[hydroquebec.com](http://hydroquebec.com)

